

EDITO

Un printemps riche en événements puisque le dimanche 8 février a eu lieu la 1^{ère} édition de « **CARTES EN FETE** » organisée par le comité consultatif Culture. Cette manifestation n'a pas connu un grand succès avec environ 20 personnes venues déguster les crêpes de la Chandeleur. Néanmoins, grâce à une équipe soudée et organisée, nous renouvellerons cette expérience, sous une autre forme, avec quelques nouveautés en 2016.

Depuis la rénovation du **Centre Socio-Culturel Rosalie LEBRETON** en 2001, le lieu de lecture des Theillais avait besoin de renouveau. Le comité Culture a donc travaillé en partenariat avec les agents municipaux, la bibliothécaire et les bénévoles à l'élaboration d'un nouveau « look » pour notre bibliothèque. Ce réaménagement a eu lieu le mercredi 25 février. Puis, nous lui avons attribué une identité.

Votre bibliothèque se nomme désormais « **BIBLIO'THEIL** ».

Venez tous découvrir ou redécouvrir un nouveau lieu d'accueil et d'échanges, avec un espace « adultes » plus calme, un espace « enfants » plus spacieux.

Nous souhaitons que « **BIBLIO'THEIL** » soit un lieu de **VIE** pour les familles, de **RENCONTRE** pour les nouveaux habitants et de **CONVIVIALITE** pour tous les Theillais.

Catherine FORESTIER

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 9 février 2015

1) Affaires scolaires : participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Ste-Marie du Theil de Bretagne (RPI Le Theil-Coësmes), forfait par élève à compter du 1^{er} janvier 2015.

Après avoir pris connaissance du coût global d'un élève de l'école publique du Theil de Bretagne, s'élevant à 1 168.81€ en maternelle et 330 € en primaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser à l'Ecole privée un montant total de 52 760.73 € pour 33 maternelles et 43 primaires.

2) Affaires scolaires : participation aux dépenses de fonctionnement : pour les élèves domiciliés dans des communes extérieures et scolarisés à l'école publique du Theil de Bretagne, trois communes sont concernées :

- Essé avec une participation de 6 609.66 € (3 élèves en maternelle et 9 élèves en primaire)

- Eancé avec une participation de 1 188.81 € (1 élève en maternelle)

- Retiers avec une participation de 1 549.42 € (1 élève en maternelle et 1 élève en primaire)

- pour les enfants domiciliés au Theil de Bretagne et scolarisés à l'Ecole Privée de Retiers : la commune du Theil de Bretagne participe aux charges de fonctionnement pour une somme qui s'élève à 9 321.90 € (6 élèves de maternelle et 7 élèves de primaire). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3) Subventions 2015 aux associations : proposition de revalorisation. Le Conseil décide par 15 voix "pour" et 2 abstentions de ne pas revaloriser les subventions par rapport à 2014.

4) CCPRF : avenant 3 à la convention d'objectifs et de moyens pour la coopération intercommunale en matière de lecture publique. Après la présentation de l'avenant, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

5) CCPRF : adoption du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT établissant le montant des charges transférées par les communes de Janzé à 8 439 €, de Marcillé-Robert à 2 056 € et de Retiers à 3 554 € qui seront déduites de leur attribution de compensation.

6) CCPRF : Mutualisation. Constitution d'un groupement de commandes pour le marché d'audit et de géoréférencement des réseaux d'éclairage public. Après présentation de cette constitution qui consiste à repérer sur croquis les réseaux d'éclairage, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité. Suite à cette mutualisation, une commission informelle va se créer, Jean-Louis Cocault se présente comme représentant de la commune et Eric Peltier comme membre suppléant.

7) Personnel communal : mandat au CDG 35 de mise en concurrence pour le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires. Le Conseil Municipal à l'unanimité confie un mandat de mise en concurrence au CDG35.

8) Personnel communal : convention missions facultatives du CDG35. Le Conseil approuve la convention à l'unanimité

.../... 9) Terre de la Huberdière : convention de mise à disposition à la SAFER. Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition à la SAFER soit 1ha pour une durée de 6 ans. Les frais de dossier s'élèvent à 200 €. La redevance annuelle est de 135 €.

10) Bâtiments communaux : travaux électriques de mise en sécurité à l'atelier communal. Suite à un contrôle, un bouton d'arrêt d'urgence doit être installé dans l'atelier communal. Le Conseil Municipal approuve le devis de Didier Lebeau qui s'élève à 354.30 € ht soit 425.16 € ttc.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Services périscolaires : point sur les impayés. Un courrier de relance sera envoyé pour les familles qui ne se sont pas présentées au rendez-vous. Sans réponse à ce courrier, le Conseil Municipal décide que les enfants ne seront pas accueillis à partir du 23/02/2015.

Location salle pour atelier cinéma. Le Conseil municipal accepte de mettre à disposition une salle pour une somme de 50 €/an à l'atelier cinéma du samedi matin qui concerne 5 enfants (2 du Theil de Bretagne et 3 de Janzé).

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a validé, le 9 mars dernier, la nomination de Mme Stéphanie LEREBOURS au poste d'adjointe aux affaires scolaires et centre de loisirs, suite à la démission de M. René RAISON. Mme Stéphanie LEREBOURS sera désormais l'interlocutrice privilégiée des écoles, des services périscolaires et du centre de loisirs. Souhaitons-lui bon vent dans sa mission.

MÉMÉ DANS LES ORTIES

Dimanche 24 mai 2015 au Château de La Rigaudière

Thème de cette 3^{ème} édition : "les jeux buissonniers".

De nombreuses animations sont prévues pour toute la famille : balades et spectacles animés, exposition d'épouvantails, cuisine de plantes sauvages, grimpe d'arbre, musique de l'Artillerie de Rennes, bourse aux plantes, marché du terroir, artisanat et artistes locaux....

Restauration sur place. Entrée gratuite. Tél : 06.12.26.18.95 ou comitedesfetesdutheil@orange.fr

SENIORS EN VACANCES

Le CCAS du Theil de Bretagne organise du **21 au 25 septembre 2015**, un séjour à **Paimpol** et à **l'île de Bréhat**, pour les personnes retraitées ou handicapées. Coût du séjour selon les critères de ressources : 175 € avec l'aide ANCV et 325 € pour les personnes imposables + coût du transport.

Réservation selon places disponibles.

Inscriptions au plus tôt à la Mairie du Theil de Bretagne.

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque en fête !

Dans le cadre de Bibliothèque en fête, une projection du film « Blueberry l'expérience secrète » vous sera offerte le **samedi 18 avril à 10h** dans la salle expo de la bibliothèque. Public familial. Gratuit.



Prix « A la foli'ère »

A vos marque-pages !

Le prix littéraire adulte « A la foli'ère » est à votre disposition ; vous avez jusqu'au mois d'octobre pour choisir parmi la sélection vos trois titres préférés.

Coup de cœur !

L'histoire d'un coup de cœur qui se répand : lors d'une permanence à la bibliothèque, deux lectrices, têtes penchées légèrement sur la gauche pour mieux lire le titre et l'auteur inscrits sur la tranche des livres, se concentrent à la recherche du prochain ouvrage à dévorer... Soudain la première tombe sur un livre et le sort du rayonnage. « Tu as lu ça ? » demande t-elle à sa voisine en lui tendant le livre. « Non », répond t-elle acceptant ce pavé d'au moins 500 pages ; « ça tombe bien, je cherchais un petit livre facile à lire » remarqua t-elle en silence. Mais elle accepte quand même, prête à relever le défi. Ce livre c'est **La vérité sur l'affaire Harry Quebert** de Joël Dicker. Certains d'entre vous le connaissent sûrement, il a été primé. Je l'ai ouvert et ne l'ai plus quitté. Un véritable bonheur de lecture, comme il y a longtemps que je n'en avais pas rencontré. Alors à mon tour, je vous offre ce coup de cœur.

Ne cherchez pas à savoir de quoi parle ce livre, laissez-vous plutôt porter par ce récit captivant du début à la fin.

Horaire d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact au 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL -

Planning des randonnées – AVRIL 2015

Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers – Départ randonnée : 14h00

Samedi 11 : « Sur les traces du fer » à Rougé (*la voie verte, les mines de la Bruz*) Départ : parking de l'ancienne gare de Rougé. 10 kms. Env. 2h10

Samedi 18 : L'Etang de la Valière à Argentré du Plessis. Départ : parking du château de Mme de Sévigné. 9 kms. Env. 2h

Samedi 25 : « Le chêne de la Vierge » à Rannée. Départ : parking orée de la forêt, route de La Guerche de Bretagne à Fontaine Couverte. 13 kms. Env. 2h50

Renseignements : Jean-Louis COCAULT : 06.31.23.81.96 ou Michelle Clouet : 06.84.40.78.36 - 02.99.43.56.25

AGENDA AVRIL 2015

Jeudi 9 avril : repas du CCAS

Samedi 18 avril : repas des classes 5

BUS ILLENOO n° 22

RETIERS-JANZE-RENNES : WIFI GRATUIT

Les bus de cette nouvelle ligne, disponible depuis le 1/09/2014, sont désormais équipés d'une **connexion « wifi » gratuite**. Le service est accessible à tous quel que soit l'opérateur et sans limite de temps.

CROCQ'VACANCES

L'accueil de loisirs « L'Arche des Loisirs » prépare l'été !

L'Arche des Loisirs sera ouverte du 6 au 24 juillet à l'école maternelle publique de Coësmes (12 rue des Cerisiers). La structure accueillera les enfants domiciliés ou scolarisés au Theil de Bretagne, Ste Colombe, ou Coësmes.

Inscriptions **tous les soirs de 16h45 à 18h30** – 12 rue Pasteur à Retiers : **sur rendez-vous au 02 99 43 69 27 ou 06 47 80 77 42.**

- du 8 au 12 juin pour les adhérents de l'association

- du 15 au 19 juin pour les nouvelles familles.

Se munir au préalable du nouveau dossier d'inscription disponible dès le mois de mai à l'accueil de loisirs à Retiers (tous les jours de la semaine) ou à Coësmes (les mercredis après-midi jusqu'à 18 h 30 auprès de Clarisse - Ecole maternelle publique). Les réservations des séjours seront également possibles début mai à l'accueil de loisirs à Retiers.

CROCQ'VACANCES : NE JETEZ PLUS VOS PUBLICITÉS !

Afin de financer des projets collectifs (fête du jeu, tout Retiers tricote...), l'association récupère des cartons, papiers, revues, journaux, catalogues et annuaires pour les revendre à la tonne à des recycleurs. Ils sont à déposer (dans des sacs) dans les locaux de CROCQ'VACANCES 12 rue Pasteur à Retiers, à l'Espace Jeunes Bd Clémenceau à Retiers ou à L'ARCHE DE LOISIRS sur les temps d'accueil. Merci pour vos dons !

ELARGISSEMENT DE DESSERTE DU SERVICE DE TRANSPORT (TAD)

Depuis le 1er janvier 2015, la CCPRF propose de faciliter l'accès aux arrêts de cars et aux gares SNCF, par l'intermédiaire de son service de transport à la demande (TAD), pour les salariés qui se rendent vers leurs lieux de travail.

Déplacements uniquement du domicile ou point d'arrêt, à destination des arrêts de car Illenoo ou de gare, et inversement. Expérimentation sur une durée de 6 mois.

Renseignements sur le site www.cc-rocheauxfees.fr ou Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées 16 rue Louis Pasteur - Retiers Tel 02.99.43.64.87.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Enquête : la CCPRF lance une enquête sur les déplacements de ses habitants afin de mieux connaître leurs habitudes, leurs besoins. Les résultats permettront d'agir en conséquence par une offre de transport mieux adaptée. Enquête disponible sur le site http://www.cc-rocheauxfees.fr/accueil/actualites/42_7420/enquete_sur_vos_besoins_en_transport

- Prix des lecteurs bandes dessinées Kazabül **du 6 février au 30 septembre** pour les lecteurs des bibliothèques de la Communauté de Communes.

- Toutes les infos de la Communauté de Communes : www.cc-rocheauxfees.fr ou 16 rue Louis Pasteur - Retiers - 02.99.43.64.87

LES 13 et 14 JUIN 2015 OUVREZ LES PORTES DE VOTRE JARDIN

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors **ouvrez votre jardin les 13 et 14 juin 2015** ! (En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites). Informations et inscription au 02.99.30.78.21 ou sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org.

Parution le lundi 30 mars 2015
Pour Infos-Le Theil n° 201 articles à déposer pour le **15/04/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

